

25 juin 1999 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée au Général Emile Lahoud, Président de la République du Liban, sur le nouveau regain de violence entre Israël et le Liban et les inquiétudes de la France relatives au respect de l'Arrangement de 1996 et au fonctionnement du Comité de surveillance du cessez-le-feu au Liban sud, Paris le 25 juin 1999.

Monsieur le Président,

C'est avec beaucoup d'émotion et d'inquiétude que je suis le déroulement des événements au Proche-Orient. Une nouvelle fois, la violence s'est déchaînée, faisant des victimes civiles au Liban, comme en Israël.

La crise actuelle me préoccupe vivement. L'Arrangement d'avril 1996 semble avoir été délibérément transgressé de part et d'autre. Pour la première fois depuis cette date, l'économie du Liban et son appareil productif ont été visés.

La France se tient aux côtés du Liban dans cette nouvelle épreuve. Je suis convaincu que nous pouvons trouver le moyen de conjurer cette nouvelle escalade et que nous saurons assurer le respect de l'Arrangement d'avril 1996 et le fonctionnement efficace du Groupe de Surveillance. Il importe que toutes les parties respectent strictement l'arrangement et le fassent respecter.

Cette nouvelle irruption de la violence survient alors que de nouveaux espoirs de paix apparaissent dans la région. Ces espoirs d'une paix globale, juste et durable ne doivent pas être remis en cause.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.\